

Description du mandat

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Bureau de la modernisation de la formation professionnelle

Le mandat consiste à contribuer aux travaux relatifs au chantier de la modernisation de la formation professionnelle.

À ce titre, la personne responsable de ce mandat sera amenée :

- à coordonner différents groupes de travail chargés d'identifier et de mettre en œuvre des actions qui amélioreront les programmes d'études professionnelles, les services aux élèves ou le soutien offert au réseau scolaire par le ministère de l'Éducation. Ces groupes de travail sont composés de représentants d'autres ministères ou organismes, de même que de représentants des milieux de l'éducation et de l'emploi;
- à définir et à proposer aux hautes autorités ministérielles de nouveaux services ou de nouvelles façons de faire, de manière à rendre la formation professionnelle à la hauteur des intérêts des élèves et des attentes des employeurs. Cela comprend notamment l'exploitation des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies.

Profil recherché

Formation requise	Formation universitaire en éducation (pédagogie, psychologie, psychoéducation, orientation, enseignement, mesure et évaluation)
Habiletés essentielles	• Connaître les secteurs de la formation professionnelle; • Aimer travailler en équipe; • avoir le sens de la communication; • Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse; • Savoir résoudre les problèmes et faire preuve de créativité; • Avoir le sens de la planification et faire preuve d'autonomie; • Posséder une excellente maîtrise du français écrit.
Années d'expérience requises	Cinq ans
Domaines d'activité	• Formation professionnelle ou éducation des adultes; • Pédagogie; • Mesure et évaluation.

Durée du contrat

La durée du contrat est d'une année. Cependant, ce dernier pourrait être renouvelé pour une durée maximale de trois ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Lieu de travail

La personne titulaire pourrait être autorisée à travailler en mode hybride (télétravail et présentiel) en se présentant physiquement à son lieu de travail à raison de deux jours par semaine.

Le lieu de travail sera déterminé par la sous-ministre dans l'un des ports d'attache suivants :

- 1035, rue De La Chevrotière, Québec;
- 600, rue Fullum, Montréal;
- Possibilité de travailler à partir de son centre de services scolaire ou de sa commission scolaire.

Information supplémentaire

Joindre : M. Jean-Sébastien Drapeau
418 646-4215, poste 2421; jean-sebastien.drapeau@education.gouv.qc.ca